

**Sujet :** [INTERNET] Carriere de Cahaignes

**De :** Benoît COLLARD

**Date :** 19/01/2024 17:07

**Pour :** pref-projet-terreal@eure.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur ,

Je me permet de vous écrire pour faire des annotations dans le cahier de doléances sur cette carrière en projet a Cahaignes

1) le projet a été rétréci en surface et en durée mais il n'y a aucun document qui atteste que la carrière ne pourra pas

s'approcher du village par la suite , c'est une catastrophe au niveau des nuisances sonores et visuels pour les habitants et bien sur une dévalorisations des maisons qui va s'en suivre .

2 ) Nous sommes dans une zone humide , et c'est pour cela qu'alentour le lieu dit s'appelle: "Champ pourri".

Nous avons une pente extrêmement douce , quasi nul et l'eau va inévitablement venir au pied des maisons du bas du village ( comme cela est arrivé en 2003 au moment de fortes pluies ). ce dossier là est très mal étudié par Tereal .

même si un bassin est prévu , ou va aller le trop plein d'eau ?

3) Aucune compensation financière (ou autre) n'est accordé pour la commune et les habitants n'y voit alors que des inconvénients et aucun avantage .

En espérant que mes annotations serons prises en compte , recevez Monsieur le commissaire enquêteur ,

mes salutations les meilleurs .

Benoit COLLARD

27420 Cahaignes / Vexin sur epte